

Réf. : PhD

Crassier, le 1^{er} mai 2023

Rappel : congé de l'Ascension 2023

Madame, Monsieur,

Comme ces dernières années, le Conseil d'établissement Asse et Boiron octroie une demi-journée de congé le mercredi matin précédant le jeudi de l'Ascension, conformément au cadre légal en vigueur (LS art. 100 et LEO art. 69). Le congé de l'Ascension aura lieu :

du 17 au 19 mai 2023.

La quasi-totalité des établissements scolaires de la région, via les Conseils d'établissement, donnent congé ce jour-là à leurs élèves. Ceci offre la possibilité aux familles qui souhaitent partir quelques jours de le faire plus facilement.

En vous remerciant de votre lecture de ce qui précède, nous vous adressons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Le directeur :

Philippe DUCOMMUN-DIT-BOUDRY

Copie : *Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO)
Conseil d'établissement de l'ESEP (CET)
Association intercommunale Enfance et Ecole (AEE)
Corps enseignant et collaborateurs de l'ESEP
Transport RoCHAT et Ferrara*